

Inscription à l'Atelier Théâtre Musical en option

Pour participer à l'Atelier de Théâtre Musical, veuillez régler la somme de 430 €. Dès réception du bulletin d'inscription et de votre règlement, vous serez automatiquement inscrit(e) pour passer une audition avant le 15 septembre 2020. Vous recevrez par email une feuille de renseignements à présenter le jour de votre passage.

Cette audition est destinée à évaluer votre niveau par rapport à la formation proposée.

En cas de refus d'admission, votre chèque vous sera retourné dans les 48 heures accompagné d'un avis écrit du formateur. En cas de désistement après admission, l'inscription ne sera pas remboursée sauf cas de force majeure justifiée.

Je soussigné(e)

NOM PRÉNOM

ADRESSE

..... PAYS

TEL. : EMAIL :

DATE DE NAISSANCE NATIONALITÉ

Je suis étudiant(e) à l'Ecole Périmony en : 2^e 3^e année pour l'année scolaire 2020/2021. Pour participer à l'Atelier de Théâtre Musical, je verse la somme de 430 €, (*écrire en toutes lettres*)

PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (PAS DE MANDAT POSTAL),

LIBELLÉ À L'ORDRE DE : **ACTEVOIX**

NB : Joindre 1 photo d'identité

Fait à le

S I G N A T U R E

A renvoyer en courrier simple (pas de lettre recommandée)

ECOLE PÉRIMONY Administration, 12 rue Lamarck, 75018 PARIS